Numéro 601 novembre 2021

Courrier de L'UD 14

https://www.facebook.com/collectifcgt14/

Déposé le 26 /11/2021

Caen PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Agenda

2 décembre

Manifestation nationale à Paris

---

13 décembre

Rassemblement devant la CARSAT à Rouen

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr

Le Courrier de l'UD 14, 8 rue du colonel REMY 14000 Caen
Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : cgt.14@orange.fr

Imprimé par nos soins Directeur Publication : Jean Jacques Morel
N° commission paritaire : 1 112 S 06277 - N° ISSN :2496-5065

UN BULLETIN DE PENSIONS DE RETRAITES POUR TOUS LES RETRAITÉS

Comment connaître le montant de sa retraite de base, de sa retraite complémentaire ?

Comment connaître le montant des cotisations sociales, si ce n'est uniquement par le biais d'internet ?

Avoir un bulletin de pension de retraite, c'est une question de démocratie et de citoyenneté, c'est le droit à l'information. 30 % des retraités n'ont pas recours au numérique, pour diverses raisons.

Chacun doit pouvoir accéder à la vérification de ses ressources. Pour les salariés, nous avons encouragé la compréhension des bulletins de salaires et la signification des différents prélèvements.

En tant que retraités, nous voulons, nous aussi, pouvoir analyser, comprendre nos pensions et retraites ainsi que les prélèvements qui y sont rattachés.

Une campagne de communication accompagnera ces deux initiatives avec des outils pour aller à la rencontre des syndiqués, des retraités, pour parler d'eux et de leurs besoins.

Ne laissons pas de quelconques chroniqueurs, spécialistes ou autres, prendre la parole à notre place.

Une carte pétition est d'ores et déjà en cours de signature et près de 200 retraité-e-s dans le calvados ont déjà signé en quelques jours !

Les organisations syndicales de retraités CGT de Normandie vous proposent un rassemblement devant la Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail) à Rouen, le lundi 13 décembre à 10H00.

Pétition à remplir et à transmettre à : USR/CGT14 8 rue du colonel REMY 14000 Caen

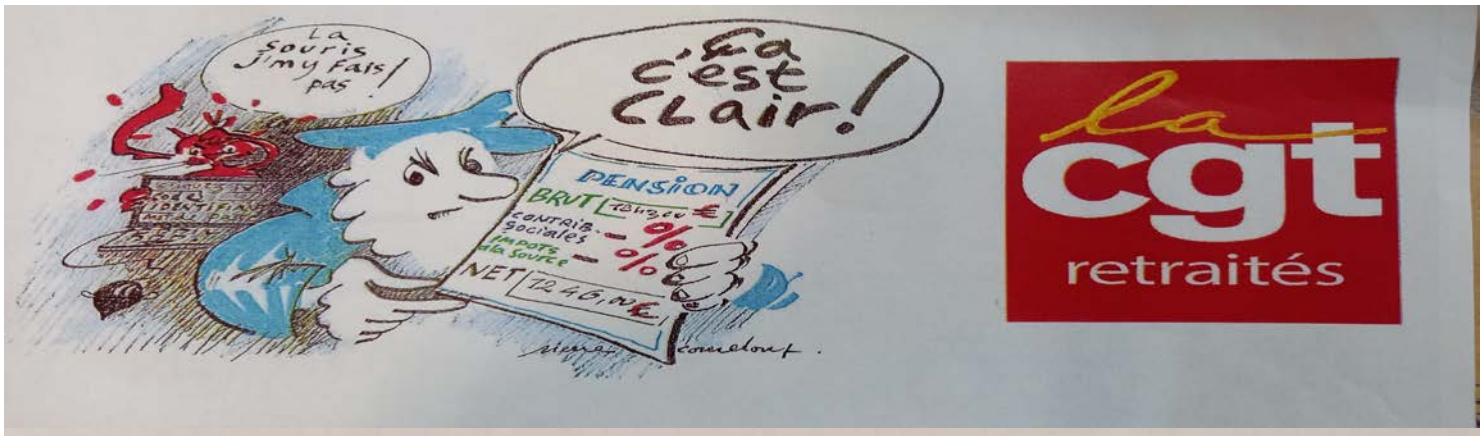

Monsieur le premier Ministre,

Pour bien comprendre ma retraite,
je demande un bulletin de pension format papier n'ayant pas accès, ou partiellement, à internet et à un ordinateur.

Nom-Prénom :

Signature :

Flash info séniors

Sommaire :

Edito :
Jean-Luc Lemarois
Secrétaire Général USR/ CGT14

Bulletin de pension papier

2 décembre:
Manif à Paris

Congrès USR/CGT14
Compte rendu

L'ère du numérique

Notre 9ème congrès a eu lieu les 09 et 10 novembre 2021.

Cette rencontre des organisations de l'USR est jugée, constructive, sereine et dynamique.

C'est le résultat d'une préparation collective et responsable de nos sections.

La démocratie a pleinement tenu sa place, favorisant la progression de la pensée.

Le contenu des débats montre combien les sections sont attachées à faire vivre leur USR.

Une feuille de route, enrichie des apports collectifs et une direction renouvelée.
Deux axes majeurs, renforcement et construction du rapport de force, doivent être priorisés pour faire entendre toutes les revendications, dont celles des retraités.

Face à la dégradation des conditions de vie de très nombreux retraités, l'augmentation significative des retraites et des pensions est une urgence absolue. Leur quasi- blocage, accompagné d'une explosion des prix et d'une augmentation de la fiscalité, entraîne une baisse du pouvoir d'achat. Du jamais vu ! C'est d'autant plus insupportable que les plus aisés voient leurs richesses s'accroître.

Le problème n'est pas que les entreprises gagnent de l'argent mais qu'elles ne le partagent pas avec ceux qui le produisent par leur travail. En pleine relance économique, la répartition des richesses est bien le sujet majeur.

Le gouvernement tente de contourner cette exigence, au nom d'une dynamique économique fragile, par l'attribution de primes plutôt que l'augmentation des salaires, des retraites et des pensions. Le patronat paye alors beaucoup moins de cotisations sociales, ce qui affaiblit le financement de la protection sociale. L'objectif est de faire reposer ce dernier sur les assurances privées et l'impôt : une protection du capital inespérée pour le MEDEF.

Afin de redynamiser l'économie et de répondre aux besoins sociaux, la CGT exige : une augmentation immédiate de 300 euros par mois des retraites et des pensions, un financement de la protection sociale permettant d'améliorer l'ensemble des domaines de la santé et de la retraite, des services publics de proximité, réhumanisés, répondant aux besoins des populations.

La relocalisation de l'industrie, promise par le président de la République pendant cette crise sanitaire, doit maintenant se mettre en œuvre. A l'inverse de plans de licenciements, cela créerait de nombreux emplois et serait source d'économie d'énergie et de protection de l'environnement. Il faut passer des mots aux actes, Monsieur Macron.

Après le 1er et 5 octobre, les organisations syndicales et associations appellent à une manifestation nationale le 02 décembre à Paris.

8 h 30 RDV à l'UD rue du colonel Rémy, 9 h 00 départ. Passage à Pont l'Evêque.
13 h 30 départ de la manifestation. 16h30 départ de Paris, retour à Caen 20 h 00.

Deux bus partiront de l'UD. Si tu désires participer au financement des bus, tu envoies ta souscription à l'ordre de l'USRCGT14 ; un reçu te seras renvoyé pour déduire des impôts à hauteur de 66%.

LE 2 DÉCEMBRE

tous à Paris

« Nos vies valent mieux que leurs profits »

Nous le revendiquons depuis des mois,
à Paris nous venons le gagner !!!

Bien vivre sa retraite : une exigence sociale !

LE 1ER OCTOBRE, nous étions des dizaines de milliers de retraités mobilisés pour l'augmentation immédiate de nos pensions de retraite, le financement de la Sécurité sociale, le développement et le maintien de notre protection sociale et des services publics en proximité.

LE 5 OCTOBRE, nous étions aux côtés des salariés, des jeunes et des privés d'emploi, pour le développement industriel, la défense de l'emploi et l'augmentation des salaires, socle commun revendicatif interprofessionnel et intergénérationnel.

« Nous sommes lucides et déterminés à agir face à un gouvernement et à un patronat qui restent résolument sourds à nos exigences.

Ça suffit ! Les retraités revendiquent une autre répartition des richesses.

170 milliards pour les riches, 57 milliards pour les actionnaires et rien pour les retraités sinon une aumône !!! »

Les retraités exigent :

- **Une augmentation** des pensions de bases et complémentaires. 100 euros immédiatement, 300 euros pour 2022.
- **Une Sécurité sociale** intégrale, solidaire, universelle et démocratique avec un financement à 100 % par les cotisations sociales.
- **Des services publics** de proximité sous contrôle et maîtrise publique.

Les moyens existent pour satisfaire les revendications !

- Les dividendes, la fraude fiscale, l'ISF, les exonérations de cotisations sociales…
- Le patronat doit rembourser les 52 milliards d'éxonération de cotisations sociales de 2021 qui sont une partie de notre salaire socialisé.
- Gouvernement et Patronat doivent entendre les revendications des retraités !!!

Départ de Caen pour Paris:

RDV a L'UD à 8h30 Départ de CAEN 9h00 précises.

Passage à Pont-l'Evèque à 9h30.

Départ de Paris vers 16h30.

Arrivée à Pont-l'Evèque vers 20h00.

Arrivée à Caen vers 20h30.

Casse-croutes et boissons prévu sur place.

(UD 8 rue du colonel REMY 14000 Caen 02 31 83 68 25)

Inscription obligatoire avant le 30 novembre 2021 !

Le 9eme congrès de l'USR/CGT14 a enfin eu lieu à Fleury sur Orne.

Après avoir été repoussé par 2 fois à cause du covid, le congrès de l'USR a enfin eu lieu du 9 au 10 novembre 2021. Il y avait plus d'une centaine de congressistes dont 90 délégués.

Le débat a été fructueux et la démocratie a pleinement tenu sa place, favorisant la progression de la pensée. Le contenu des débats montre combien les sections sont attachées à faire vivre leur UFR.
Il a été construit une feuille de route, enrichie des apports collectifs et une direction renouvelée.

<u>Les membres du nouveau Conseil Départemental.</u>

Un hommage appuyé aux disparu.es

Comme à son habitude l'USR ne pouvait débuter ses travaux sans rendre hommage à celles et ceux qui ont œuvré pour l'organisation et qui malheureusement nous ont prématurément quitté depuis notre dernier congrès . Philippe LERAISNIER, Claudine PLESSIS, Jean Pierre ROUZIERE, Colette TIREL, Jean VADELAU,

Par François BRIAND

Claude rappelle en préambule qu'il intervient pour le mouvement pour la paix, mais avant tout que sa présence est due à son appartenance à la CGT depuis de longues années.

Il rappelle qu'il est toujours important de signer la pétition contre l'armement nucléaire étant donné qu'il est de moins en moins impossible qu'un dirigeant soit en capacité d'appuyer sur le bouton !

Par Claude SIMON

Le débat général

Christian LETELLIER administrateur CARSAT : Par rapport à l'autonomie, il nous faut renforcer l'universalité de l'assurance maladie et non la fractionnée avec une 5ème branche. La Sécurité sociale doit être financée par les cotisations sociales et non sur l'impôt comme la CSG !
Pour que les personnes puissent rester à domicile le plus longtemps possible, il faut travailler sur l 'aménagement des logements.

Jacques VERON BOCQUEL :l nous faut trouver un système de solidarité pour que nous ne tombions pas dans la dépendance des détenteurs des nouvelles technologies !
La question des armes de destruction massive et de leur vente reste une préoccupation majeure.

Patricia MARION :
Le choix des laboratoires pharmaceutiques sur les prix des vaccins et des médicaments est un véritable scandale.
Le manque de place en établissement de soins palliatifs sur Caen est inqualifiable, ! ça ressemble à de la maltraitance institutionnelle ! Des personnes meurent dans la souffrance sans accompagnement pour une fin de vie digne ! Il faut avoir été confronté au problème pour comprendre le sujet !

Alain DRIEU: Il faut souligner le travail de l'USR depuis 5 ans ! On ne peut pas souligner les 1% d'augmentation des retraites complémentaires AGIRC ARRCO au 1er novembre et passer sous silence les nombreux mois sans augmentation

Gérard LEJOINT : La perte d'autonomie est un sujet important qui mériterait la mise en place d'un service public de l'autonomie.

Monique FOURGEAUD : Alors que le gouvernement se félicitait il y a quelques mois de voir les françaises et les français applaudir les soignants il n'hésite pas aujourd'hui à suspendre et à priver de liberté et de salaire plus de 20 000 soignants.

Claude GAUTRAIS : La covid-19 a été le révélateur de la politique antisociale de tous les gouvernements qui se sont succédés. Suppression de lit, suppression de personnel dans les hôpitaux et dans d'autres professions tout aussi essentielles un manque de reconnaissance, des aggravations des conditions de travail.
Le pouvoir actuel organise la division des générations voire même à l'intérieur des générations en instaurant des seuils au niveau des revenus, diviser pour mieux régner !

Jean DELETRAZ : Aujourd'hui dans l'éducation, ce n'est plus à l'état de retrouver un poste mais à l'enseignant lui-même. Actuellement on constate de nombreuses démissions parmi les enseignants.

Michel MARIETTE : Il faut qu'à la CGT nous passions du dire au faire ! La Santé c'est l'affaire de tous, actifs et retraités

François BRIAND : Il y a de plus en plus de conflits de valeur dans le travail, et surtout une perte de sens.

Le Thème 1

Quelle place des retraités dans la société ?

C'est l'un des thèmes qui était en discussion lors de ce 9ème congrès de notre USR/CGT14.
11 camarades sont intervenus malgré le temps court dans un ordre du jour chargé.
Une grande partie des interventions a été liée à la question du numérique, question ô combien problématique tant les services publics avec du personnel qualifié sont fragilisés du fait des politiques de casse du lien social.
Comment agir CGT pour que les nouveaux outils informatiques soient un plus pour les citoyens et notamment pour les retraités et non pas une obligation. Comment revendiquer une formation tout au long de sa vie et quelle aide pour ne pas se sentir isolé face à ces nouveaux outils ?
Le tout sans, en aucun cas, accepter la suppression des services publics de proximité.
Le transport a été aussi fortement évoqué. Au-delà de la gratuité des transports dans notre département, la question de l'accessibilité et du cadencement de ceux-ci est aussi une question importante. En effet, nombre de déserts de transports publics existent dans notre territoire.
Revendication mise en avant par nos camarades, mais aussi largement partagée par l'ensemble de la population retraitée, est la question du maintien à domicile. Quels moyens humains, de logements adaptés et quel statut des aides à domicile que la pandémie a mis en pleine lumière.
Autre sujet : le logement. Même si, après avoir payé pendant des années avec des taux de crédit élevés, les retraités sont majoritairement propriétaires, le montant des loyers et leurs charges est une question primordiale même dans des logements à caractère sociaux. En effet, le premier poste de dépense, qui s'envole avec l'augmentation des coûts de l'énergie, est le coût du logement.
Les élus au Conseil Départemental de l'USR/CGT auront pour priorité d'affiner ces questionnements pour en tirer des revendications départementales. Les questions sont d'importances donc le travail devra en être à la hauteur.

Un congrès c'est aussi de la convivialité !

Une belle équipe de bâtisseurs !

Des débats à l'heure du déjeuner !

Le Thème 2

De quelle(s) organisation(s) CGT retraitée a t'on besoin dans le Calvados?

A noter, l'interaction entre le premier groupe chargé d'examiner la place des retraités dans la société, leurs conditions d'existence, leurs revendications et le second thème : De quel outil doit-on disposer pour mobiliser les retraités, à partir de leurs revendications, sur leur lieu de vie ?

32 interventions lors du débat en atelier ainsi que lors des discussions sur le plan de syndicalisation ont amené des affirmations mais aussi de nombreuses questions. *Ceci est positif, c'est le signe d'une progression des prises de conscience, alors qu'au congrès précédent ces sujets étaient juste évoqués.*

Notre feuille de route pour les trois ans à venir est claire :

Relever le défi de la syndicalisation afin de renforcer nos capacités de résistances et gagner sur nos revendications. Pour changer la donne sociale, il nous faut changer la donne syndicale.

Passer du dire au faire notamment avec ***« le plan de syndicalisation »*** voté à l'unanimité par les congressistes ; Ce plan construit avec plusieurs fiches nous donne des outils afin de relevé ces défis :

1- La continuité syndicale : Notre renforcement dépend dans un premier temps sur le fait de ne pas perdre des syndiqué-e-s lors du passage actif/retraité-e-s

2- La syndicalisation : La continuité ne suffira pas à elle seule à assurer notre consolidation, il convient de réfléchir à d'autres formes d'organisations ayant comme objectifs une réelle augmentation de nos effectifs.
Notre ambition : à chaque adhérent CGT une nouvelle adhésion CGT.

3- Développement sur le territoire : Sujet largement débattu lors du congrès, développer notre syndicalisme spécifique là ou vivent les retraité-e-s est une vraie révolution culturelle.

4- Formation syndicale : Rester syndiqué-é en retraite ne va pas de soi, la formation syndicale CGT peut répondre efficacement à cette question.

5- Les permanences syndicales : Organiser ces permanences syndicales au plus près des lieux de vie (par exemple les unions locales là où cela est possible) permettrait de développer l'activité retraitée en territoire.

Soyons optimistes, conquérants, conscients de notre capacité de faire changer la donne sociale est le sens donné par les congressistes lors de ce congrès.

Le menu est copieux mais nous avons bon appétit !!!

À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE, ACCOMPAGNER LES RETRAITÉ.E.S

Le numérique se substitue de plus en plus aux rapports humains, pourtant indispensables dans le quotidien des retraité.e.s et de toute la population. Le rythme des évolutions s'accélère. Les choix économiques visant à plus de profits pour quelques-uns et moins de services publics pour tous sont activés.

Le colloque UCR-CGT de janvier 2020 a permis de recenser intérêts, obstacles et inégalités au regard de l'utilisation des technologies numériques. La période de pandémie a confirmé ces éléments. L'urgence est de gagner la mise en œuvre de mesures sociales en la matière.

L'UCR-CGT dresse des constats et formule des revendications en adéquation avec l'ère numérique : maîtrise des outils, couverture en réseaux haut débit, coûts des équipements et des abonnements, respect des droits et libertés, accès à des services publics en présentiel, efficience et confidentialité des réponses concernant la santé.

« L'illectronisme » en question

Contraction des notions d'illettrisme et d'électronique, l'illectronisme est un néologisme de plus en plus utilisé à l'encontre de populations adultes, éduquées et cultivées. Il est très mal perçu par les retraité.e.s qui ont accumulé savoirs et compétences tout au long de leur vie personnelle et professionnelle. Il sonne comme un anathème utilisé notamment par des experts, les pouvoirs publics, pour stigmatiser des populations que l'on veut contraindre à tout prix à l'utilisation digitale dans la vie courante, pour des objectifs discutables creusant un fossé citoyen virtuel. Les retraités ne sont ni illettrés, ni analphabètes !

En dépit de promesses politiques répétées, trop de territoires et de zones où vivent de nombreux retraité.e.s continuent d'être dépourvus de connexions fiables. Inaccessibles, faibles ou discontinues, aux mains d'opérateurs privés, elles signent une inégalité d'accès aux pratiques numériques dont les habitants ne sont pas responsables.

À marche forcée, les pouvoirs publics imposent la dématérialisation d'obligations et formalités administratives qui conditionnent l'obtention de papiers importants ou l'accès à des droits sociaux. Ils doivent cesser de compter sur l'entourage familial ou amical qui ne délivre que des approches empiriques et parcellaires.

Rien n'est organisé par les pouvoirs publics pour les apprentissages numériques des adultes. C'est "à la va comme j'te pousse". Pour des publics adultes néophytes, les offres en ligne s'avèrent le plus souvent insuffisantes, inadaptées, limitées.

L'UCR-CGT revendique le déploiement rapide d'ateliers numériques publics et gratuits, animés par des professionnels dispensant des pédagogies adaptées, émulatrices et non culpabilisantes, un accompagnement individuel et collectif. Les formations de proximité doivent être accessibles en présentiel.

Trop de territoires et de zones où vivent de nombreux retraité.e.s continuent d'être dépourvus de connexions fiables.

L'humain au cœur des services publics

Le Défenseur des droits dénonce la dématérialisation des procédures administratives qui conduit à la marginalisation des personnes les plus vulnérables : « *À l'heure du digital et du numérique, nombre de nos concitoyens sont perdus dans leurs démarches, plus on nous promet de simplification, plus la complexité des procédures s'accroît…* ».

Face à la fermeture des guichets des services publics, les retraité.e.s sont désemparé.e.s.

Déposer son recommandé à la supérette du coin, payer pour un renseignement sur sa déclaration de revenus, se placer devant sa webcam pour consulter le médecin… ce serait le progrès ? Pendant que se développe l'usage du vélo peu adapté aux plus âgés, on ferme des lignes de train…

Les retraité·e·s se sentent exclu·e·s de ces nouvelles procédures : avec l'avancée en âge, le contact humain devient vital.

Les dernières réformes des services publics consistent en un transfert massif des financements, des activités et des emplois vers le secteur privé. Créateurs d'une autre efficacité et répartition des richesses produites, les services de santé, de transports, de l'énergie, de communication doivent être gérés par la puissance publique et contrôlés par les citoyens.

Le développement des technologies numériques a un impact important sur la vie sociale et politique. La société est de plus en plus fragmentée, renvoyant au chacun pour soi. La fracture numérique peut être profonde et source de nouvelles inégalités. Ce n'est pas inéluctable.

Les services publics doivent avoir une cohérence nationale garantissant une égalité de traitement. La réponse aux besoins nécessite un accès à l'ensemble des services publics pour toutes et tous, avec des tarifs accessibles, voire gratuits. Ils doivent être développés, la présence de leurs agents renforcée.

Santé, humanité, confidentialité

Les évolutions de pointe des matériels et des technologies médicales progressent et font leurs preuves. Mais les modes d'utilisation de l'outil numérique sont à examiner. Les applications prennent à dessein le pas sur les réponses humaines attendues. Plusieurs Ehpad ont installé des moyens de communication à distance bienfaisants pendant le confinement. Mais tous n'ont pas eu recours à ces moyens…

L'utilisation du numérique ne peut être un substitutif à la dispensation des soins et au manque de professionnels. Avec le plan « Ma santé 2022 », le gouvernement accélère « le virage numérique » pour une nouvelle régression du système public de santé. L'objectif est de rendre le soin toujours plus rentable en économisant sur les coûts, avant de répondre aux besoins de la population.

Planifier ses rendez-vous médicaux ou lire ses résultats en ligne est réalisable. Utiles pendant la pandémie de Covid-19, les consultations de télémédecine ne doivent pas être une solution permanente. Établir une relation de confiance avec le médecin, bénéficier d'un examen physique et psychologique sont indispensables. Le Dossier médical partagé peut intéresser, mais le patient est tracé et les dérives existent. En « échange », dans ces exemples facteurs d'inégalités, le patient est contraint d'accepter, pour être soigné, de partager ses données intimes : coordonnées, santé, vie privée. Le droit au secret médical, légal et fondamental, est bafoué. Au-delà du stockage des données, en principe encadré par la loi, que sait-on réellement de la circulation de celles-ci ? Il faut :

Développer les réponses des établissements publics de soins en assurant la présence accrue de professionnels. Placer le numérique en complémentarité. Garantir le secret médical et la confidentialité.

Établir une relation de confiance avec le médecin, bénéficier d'un examen physique et psychologique sont indispensables.

Technologies numériques et libertés

Le 28 avril 2020, la CGT exprimait son opposition au traçage numérique Covid-19 avec la Ligue des droits de l'Homme, le Syndicat national des journalistes CGT et l'Union syndicale Solidaires. Les termes du communiqué sont forts : « *des dispositions gravement attentatoires aux libertés individuelles et collectives, totalement contraires à la Constitution française et toutes les conventions internationales* ».

D'autres voix se sont élevées contre un tel outil, mouchard collectif dont les porteurs n'ont même pas conscience des dénonciations diligentées auprès d'autorités pas très bien identifiées. La Cnil a mis en garde le Gouvernement contre un « solutionisme technologique » dont la fiabilité est largement suspectée.

Au cours de cette épidémie, la population a manqué de tout pour sa protection. La France est au hit parade du nombre de décès par habitant. Et voilà qu'en décroissance épidémique, elle est victime d'une tentative de flicage numérique massif et d'une collecte de données encore jamais recueillies ! Pour le moment, le projet est en échec au vu du faible nombre de téléchargements de l'application.

Toutefois, la tentation demeure, pour des gouvernements en difficulté, de traquer l'ensemble des données de chacun.e d'entre nous, jusqu'aux plus sensibles et aux plus intimes, pour nous contrôler individuellement et collectivement. Le danger est réel, la preuve vient d'être administrée.

L'UCR-CGT s'oppose à toute utilisation liberticide d'outils technologiques. Il faut mettre fin à la massification de la collecte des données personnelles, instaurer un véritable droit, sur simple demande des citoyennes et citoyens, à l'effacement d'informations. Les technologies numériques doivent demeurer des outils d'aide à la gestion, et en aucun cas se substituer aux relations humaines personnalisées.

Conclusion

20 % des Français, majoritairement des personnes âgées, des personnes en précarité ou en difficulté, sont en réel décrochage. Les retraité.e.s sont concerné.e.s. La loi sur la dématérialisation des services publics entre en vigueur en 2022. Sans accompagnement, sans maintien de supports papier, sans présence de visu et téléphonique, la fracture numérique va s'accentuer.

Le numérique est un outil. L'appropriation sociale et environnementale de celui-ci est déterminante pour le rendre synonyme de progrès. Complémentaire de l'ensemble des services publics, il doit permettre de créer de nouveaux emplois.

Pour apporter des réponses appropriées aux retraité.e.s, l'UCR-CGT invite l'ensemble de ses organisations à se saisir d'axes revendicatifs à développer :

POUR UN NOUVEL ÉLAN DES SERVICES PUBLICS PARTOUT ET POUR TOUS !

Faciliter l'accès aux équipements et abonnements : diminution des coûts, gratuité…

Mettre en place des apprentissages gratuits dispensés par des services publics de proximité

Respecter l'exercice du droit à communiquer, par la complète couverture du réseau haut débit et la gestion publique des moyens de communication

Protéger les données et refuser tout traçage des individus

Activer une politique d'emploi ambitieuse pour maintenir et développer la présence de professionnels

C'est en multipliant des initiatives de proximité auprès de la population retraitée que les USR et les UFR feront évoluer dans le sens de l'intérêt commun, l'ère numérique.